



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



SOMMAIRE

Edito	4
--------------	---

Un collectif en mouvement	5
----------------------------------	---

Espaces de travail	7
--------------------	---

Vie statutaire	9
----------------	---

Actions structurantes	10
-----------------------	----

Outils du réseau	13
------------------	----

4 orientations	15
-----------------------	----

Pour une société de coopération	16
---------------------------------	----

Pour un droit à l'éducation populaire tout au long de la vie	21
--	----

Pour une société plus démocratique	26
------------------------------------	----

Pour une société qui sait fertiliser les accords et les désaccords	31
--	----

Lutter contre les idées des extrêmes droites	38
---	----

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire <i>dans le contexte des élections 2022</i>	39
---	----

Porter la parole des associations de jeunesse et d'éducation populaire	41
---	----

Annexe	49
---------------	----

EDITO

2022 : un Comité qui coconstruit !

Dès mars 2022, la dynamique de co-construction était à l'œuvre dans les premières rencontres nationales de l'éducation populaire #RNEP2022. Coorganisées par la Ville de Poitiers et le Cnajep, ces rencontres visaient l'interconnaissance vers plus de coopération entre les collectivités territoriales, les associations de jeunesse et d'éducation populaire et l'Etat ! **Coconstruire pour interpeller** les candidat.es aux élections présidentielles sur les enjeux de jeunesse et d'éducation populaire. Plus de 400 participant.es se sont rassemblés !

Cette démarche s'est poursuivie toute l'année jusqu'à l'Agorajep du 15 décembre 2022 qui avait pour objet la déclinaison de la charte des engagements réciproques de 2014 pour le secteur Jeunesse Education populaire. **Coconstruire pour se donner un cadre commun** de relations entre pouvoirs publics et associations de jeunesse et d'éducation populaire.

De la co-construction toujours ... avec les jeunes par le dialogue structuré européen et territoriale pour que la participation politique des jeunes soit effective. Un Festival Provox 2022 où les jeunes chaque fois ponctuent de façon intelligente, dynamique et conviviale les réflexions ! Le Cnajep aussi a répondu présent aux propositions de co-construction : dans le Comité de filière Animation au côté de ses membres qui siègent dans le collège des associations de jeunesse et d'éducation populaire ou au sein du Conseil national de la refondation « Jeunesse ».

Mais l'année 2022 est aussi celle du début de la guerre en Ukraine qui secoue toute l'Europe ; les échanges autour de la paix dans la commission Europe du Cnajep s'en sont trouvés que plus opportuns. Celle, une nouvelle fois, de l'accession d'une candidate portant des idées d'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle et de 89 député.es portant son étiquette à l'assemblée nationale ; le Cnajep coconstruit et lance le chantier des « jeudis pour lutter contre les idées des extrêmes droites » car « ne rien faire, c'est laisser faire » ...

Les craintes exprimées s'étant vite révélées fondées, le Cnajep a poursuivi sa mobilisation pour l'abrogation du contrat d'engagement républicain avec le Collectif défendant les libertés associatives et le Mouvement associatif.

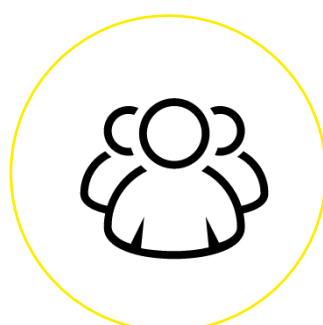
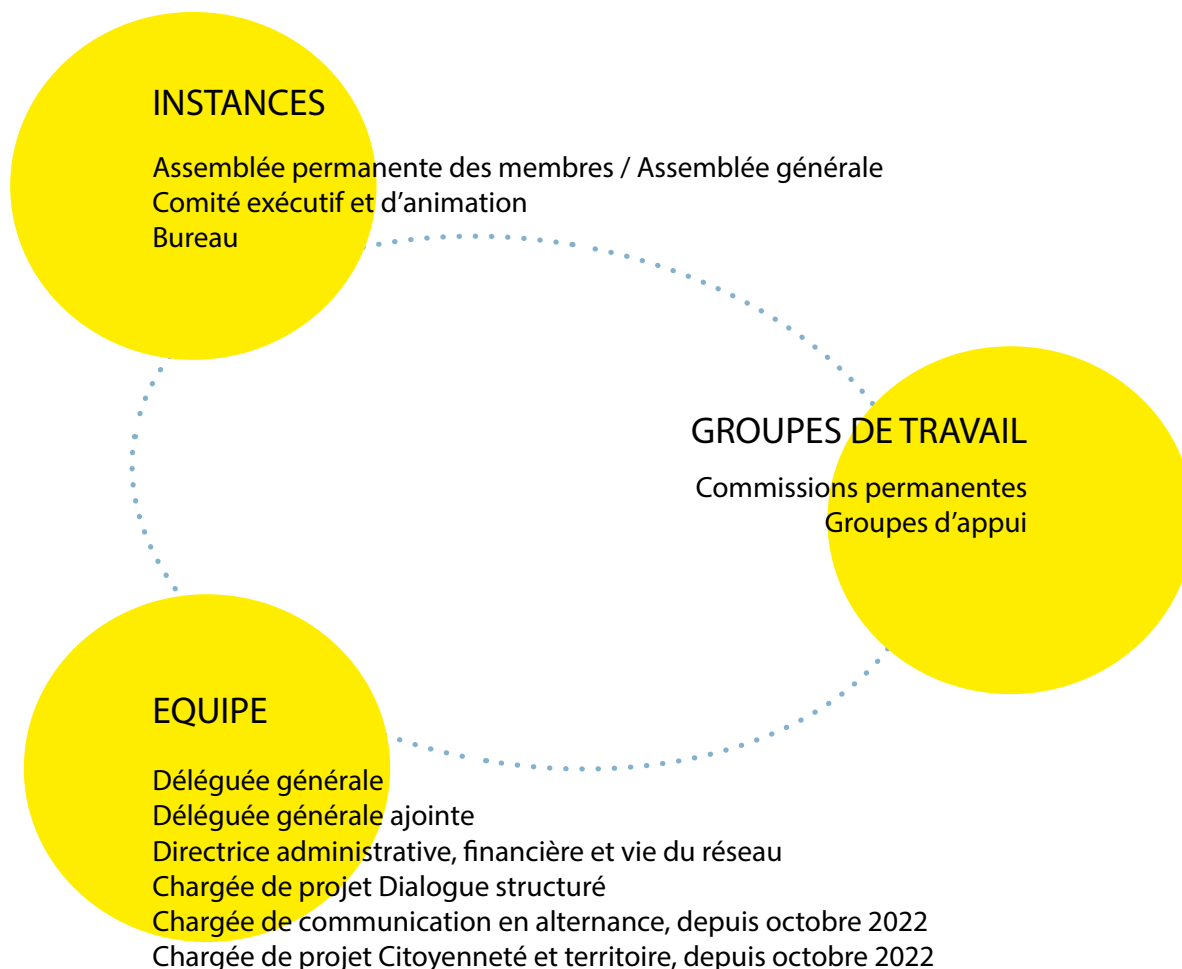
Ainsi, en 2022, dans le cadre du plaidoyer « L'éducation populaire, une fabrique de la République », le Cnajep avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire, a poursuivi son action auprès des pouvoirs publics et notamment du gouvernement pour une politique de jeunesse transversale et pour une politique pour l'éducation populaire, **pour une nouvelle alliance entre les pouvoirs publics et les AJEP, pour la reconnaissance et la visibilité d'un secteur d'intérêt général et de métiers à haute qualité éducative, sociale et culturelle.**

Lucie BOZONNET, Yann RENAULT, Arnaud TIERCELIN,
coprésident.e.s du Cnajep



UN COLLECTIF EN MOUVEMENT

Organisation du Cnajep en 2022

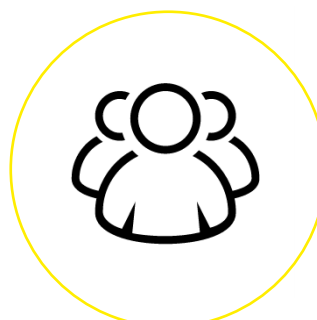


**Commissions, groupes de travail, webinaires,
représentations extérieures**

467 Journées bénévoles

Vie statutaire

263 Journées bénévoles



ESPACES DE TRAVAIL

Commission Education Populaire

Yann RENAULT (FRANCAS)

7 réunions /3 auditions 100 % Educ'pop

Groupes d'appui

Education populaire et culture

Patricia Brenner (FCSF)

7 réunions

Transition écologique

Michaël Ramalhosa (FRANCAS)

6 réunions

Education aux sciences par les sciences

Olivier Las Vergnas (AFA)

5 réunions

Formation professionnelle qualifiante

Charlotte Simon (CEMEA)

Noël Prioux (UFCV)

2 réunions

REPRÉSENTATIONS

Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP)

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)

Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE)

Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI)

Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)

Copil Réforme des diplômes Jeunesse Education Populaire Sport (JEPS)

Commission Animation territoriale

Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)/Ariane JOURDAN (SGDF)

4 réunions

ESPACES DE TRAVAIL

Commission Europe International

Mieke DANGERDORF (CMJCF)/Marie-Rose ASKER (SGDF), Bastien DEGARDIN (FAGE)
3 réunions

Groupe d'appui

Franco-allemand

Maxime BOITIEUX (PEC)
2 réunions

REPRÉSENTATIONS

Coordination SUD

France Volontaires

Office franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Office franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)

Forum européen de la jeunesse

Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDISI)

Comités Erasmus + Jeunesse et Sports

Conseil consultatif jeunesse du Conseil de l'Europe

Commission Politique jeunesse

Lucie BOZONNET (MRJC)
6 réunions

Groupes d'appui

Animation volontaire

Anne CARAYON (JPA)/Laurent BRUNI (UFCV)
1 réunion

Dialogue structuré territorial

1 réunion

REPRÉSENTATIONS

Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)

Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

VIE STATUTAIRE

Ce collectif en mouvement s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée qui demande une mobilisation importante de ses membres.

Bien que la situation sanitaire se soit améliorée en 2022, et que les réunions en présentiel aient repris, le Bureau du Cnajep a décidé, de maintenir une réunion sur deux en visioconférence pour les instances; et pour les commissions permanentes : commission Animation territoriale, Education populaire, Politique jeunesse et Europe/international ainsi que les groupes d'appui : Dialogue structuré territorial, Animation volontaire, Formation Professionnelle Qualifiante, Franco-allemand, Culture éducation populaire, Education aux sciences par les sciences, Transition écologique, Animation volontaire.

En effet, nous avons constaté que le travail en visioconférence favorise une mobilisation plus forte de nos membres.

Par ailleurs, les instances du Cnajep ont décidé de poursuivre la co-présidence qui avait été mise en place pour une période de transition jusqu'en juin 2021. Cette co-présidence a été animée par Arnaud Tiercelin, Secrétaire général du Cnajep, Lucie Bozonnet, vice-présidente Politique jeunesse et Yann Renault, vice-président Education populaire.



Assemblée permanente des membres / Assemblée générale L'ensemble des membres : associations et Crajep

3 réunions (2 APM et 1 AG)



Comité exécutif et d'animation 24 membres :

AFA, AFOCAL, ANACEJ, ANIMAFAC, CEMEA, CMJCF, CNFR, COTRAVAUX, CPCV, EEDF, EEUDF, FAGE, FCSF, FEDERATION DES AROEVEN, FEDERATION LEO LAGRANGE, FRANCAS, JEUNES EUROPEENS-France, JPA, LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, MRJC, PEUPLE ET CULTURE, SGDF, UFCV, UNHAJ

6 réunions



Bureau 10 membres :

Marc GUIDONI (AFOCAL)
Anne-Claire DEVOGE / Jean-Baptiste CLERICO (CEMEA)
Mieke DANGENDORF (CMJCF)
Cécile THEVENET / Bastien DEGARDINS (FAGE)

Camille DOMBRET (FEDERATION LEO LAGRANGE)
Claude GASSMANN (FCSF)
Arnaud TIERCELIN (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT)
Yann RENAULT (FRANCAS)
Lucie BOZONNET (MRJC)
Marie-Rose ASKER / Ariane JOURDAN (SGDF)

7 réunions

Le Cnajep est composé de 73 organisations membres et de 17 Crajep (liste disponible en annexe)



Provox – le dialogue UE Jeunesse en France

9ème campagne en 2022 « S'engager pour Une Europe Durable et Inclusive »

En janvier 2022, s'est lancée la 9ème campagne du dialogue jeunesse de l'UE sous la présidence française de l'Union Européenne en trio avec la République Tchèque et la Suède.



Le Dialogue UE Jeunesse s'est attaqué à l'objectif de jeunesse n° 10 « **une Europe verte et durable** », accompagné d'un défi supplémentaire, puisque celui-ci a été secondé par l'objectif n°3 « **Sociétés Inclusives** ». Ces deux objectifs visent à « **parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont actifs sur le plan environnemental, éduqués et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne et à garantir l'inclusion de tous les jeunes dans la société.** »

La réflexion s'articule autour de 5 sous thématiques :



**INFORMATION
& ÉDUCATION**



**ACTION &
RESPONSABILISATION**



GOVERNANCE



**SOLIDARITÉ
& MOBILITÉ**



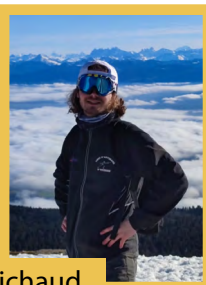
**ACCÈS AUX
INFRASTRUCTURES**

Pour cette campagne, nous avons choisi un trinôme de jeunes délégué.e.s. Il s'agit de Martina Schiattarella, et Maxime Michaud, avec Timycha Briand Saayman, assurant le poste d'extra délégué.e. Cela permet d'avoir une participation plus importante des territoires d'outre-mer dans les enjeux européens. Cette campagne qui dure 18 mois, prendra fin le 30 juin 2023.

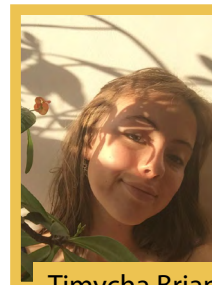
Martina Schiattarella



Maxime Michaud



Timycha Briand Saayman



ACTIONS STRUCTURANTES

Le lancement de la campagne sous la Présidence France de l'Union Européenne

Le lancement de la campagne a démarré sur les chapeaux de roues en janvier avec la 1ère Conférence Européenne de la Jeunesse en France en ligne du 24 au 26 janvier 2022. Cette conférence co-organisée par la DJEPVA et le Cnajep a permis d'explorer les thématiques présentées précédemment. Elle a été également l'occasion pour un jeune délégué par état membre de participer à la RIM (réunion informelle des ministres européens) et faire passer un message prioritaire.



Il s'en est suivi une phase de consultation jusqu'en juin. Au niveau national, nous avons choisi d'articuler cette consultation en 2 parties : une partie dite quantitative grâce à un sondage d'opinion diffusé sur les réseaux sociaux et une autre partie dite qualitative lors de 6 ateliers co-organisés par les associations du Groupe National de Travail. L'objectif était de connaître et creuser l'opinion des jeunes sur la campagne. Au total, 714 jeunes ont répondu au sondage en ligne et 146 jeunes ont participé à au moins un atelier.



Faire partie du trio de présidence a permis aux jeunes délégué.e.s de participer à des événements politiques à caractère exceptionnel comme le déjeuner du 5 avril et le petit déjeuner du 28 novembre 2022 qui ont précédé les Conseils des Ministres de l'UE. Ces rendez-vous informels ont pu permettre des échanges en direct entre les jeunes délégué.e.s et la Secrétaire d'Etat sur des sujets majeurs de la campagne.



Des chiffres clefs

714 jeunes ont répondu au sondage en ligne et **146** jeunes ont participé aux **6** ateliers organisés par le Cnajep en partenariat avec des associations du Groupe National de Travail pour la phase de consultation

1 événement partenaire dans le cadre de la PFUE « Conférence de haut niveau sur l'engagement citoyen dans les missions européennes » organisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur rassemblant des ministres et des experts

1 événement partenaire dans le cadre de l'Année Européenne de la Jeunesse le 24, 25 et 26 juin 2022 aux Festival Solidays à Paris

1 événement partenaire dans le cadre de la PFUE « séminaire sur la participation des jeunes au projet européen » le 9 et 10 juin 2022 à Strasbourg regroupant les représentant.e.s des institutions locales, nationales, européennes, les organisations de la société civile et les jeunes délégué.e.s de **10** pays européens

Le festival Provox du 18 au 20 novembre 2022 a permis de réunir **10** invités politiques, **92** jeunes, **3** Crajep et **17** associations de jeunesse

1 événement partenaire organisé par l'Anacej intitulé « Odyssée de la participation des enfants et des jeunes » le 26 octobre 2022

ACTIONS STRUCTURANTES

Un Festival Provox à Paris !

La 2ème Conférence Européenne de la Jeunesse a eu lieu à Prague du 11 au 13 juillet 2022 et a permis aux jeunes délégué.e.s d'échanger sur les résultats de la consultation de leur pays. Elle a laissé place à la phase de mise en œuvre qui a débuté en juillet et qui durera jusqu'à la fin de la campagne.

Le Festival Provox a constitué un temps fort dans cette phase de mise en œuvre. Il s'est déroulé du 18 au 20 novembre 2022 à l'Ess'pace à Paris. Il a accueilli 92 jeunes entre 14 et 30 ans, 10 décideur.se.s politiques et représentant.es institutionnel.le.s d'échelon européen, national et régional ainsi que 4 personnes expertes sur les sujets traités.



Les 5 sous-thématiques ont été problématisées à cette occasion :

Surinformation, fiabilité des informations, sentiment d'impuissance : comment mieux s'informer et faire le lien entre inégalités et changement climatique ?

De la politique des petits gestes à des politiques publiques engagées pour le climat, de la manif' au vote : comment penser des moyens d'actions plus efficaces ?

Greenwashing, youthwashing, même combat : Comment fabriquer autrement des politiques publiques qui agissent pour le climat et qui prennent en compte la parole des jeunes ?

Clean-up days en Croatie ou jardin partagée à Roubaix : Quelles mobilités demain ? Comment s'assurer que tous les jeunes aient accès aux mêmes opportunités ?

Des transports à l'alimentation en passant par le logement : Comment permettre à tous les jeunes de vivre de manière durable ?



Durant les trois jours du Festival, alternant entre temps informels et ateliers, les jeunes ont creusé une des problématiques. Ils se sont appropriés les résultats de la consultation et sont allés au-delà. Ils ont pu échanger directement avec les représentant.es politiques et les personnes expertes afin de proposer des recommandations politiques concrètes et précises. Ces recommandations seront portées par les jeunes délégué.e.s à la dernière conférence européenne de la campagne en Suède en mars 2023.

OUTILS DU RÉSEAU



Site internet

Le site internet du Cnajep est le support qui permet de mieux connaître le cnajep et d'y retrouver les ressources ou l'annuaire des membres.

En 2022, il renvoie également vers le site www.educ-pop.fr.



Espace ressources

Toutes les productions du Cnajep sont mises sur le site, avec un outil de recherche par types de document ou par thématique.



Intranet

Espace dédié aux membres du Cnajep, il est aujourd'hui plus facile d'utilisation. Il est possible d'y retrouver les documents internes des instances et groupes de travail, ainsi que d'y déposer directement des offres de missions ou d'emploi.



Offres de missions & emplois

De part son rôle de coordination, le Cnajep est amené à relayer les besoins de ses organisations membres en termes de bénévoles ou de salariée.s. Plus globalement, le site du Cnajep permet de faire connaître les missions et demandes des associations propres au champ de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Des sites plus ponctuels Des sites dédiés à des sujets précis et d'une durée limitée ont été créés, comme pour les élections ou le festival provox.



Lettre interne

A vocation interne uniquement, la lettre interne permet de combiner l'ensemble des mails que le Cnajep souhaite adresser au réseau. Ce mailing hebdomadaire permet de donner à voir l'activité du Cnajep, que ce soit sur les rendez-vous politiques, la vie du Cnajep (commissions, groupes de travail, instances) ou pour transmettre des appels à mobilisation. On y retrouve également toutes les semaines une revue de presse.



Revue de presse

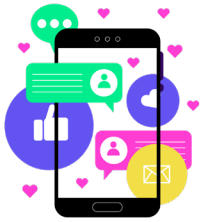
Il s'agit là pour le Cnajep d'assurer une mission de veille sur un ensemble de thématiques larges, concernant le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle a vocation à nourrir les réflexions de chacun.e et apporter de l'information pour les espaces de travail.



Blog des Crajep

Il s'agit d'un espace en ligne dédié aux Crajep exclusivement, servant à renforcer la connaissance et la coopération.

OUTILS DU RÉSEAU



Le Cnajep diffuse ses informations à l'externe (communiqués, participations à des événements, publications...) essentiellement via ses réseaux sociaux. La visibilité continue de s'accroître de manière générale.

Le Cnajep s'adresse en premier lieu à ses associations, c'est sa première cible.

Ce sont elles qui vont servir de relais et s'adresser directement à un public plus large. La capacité du Cnajep à transmettre l'information à ses membres et à leur permettre de partager rapidement et facilement est donc primordial et cela reste donc une priorité dans le développement des canaux de communication.

2022 en quelques chiffres

meilleur tweet de l'année

"Table ronde pour discuter alliance entre pouvoirs publics et assos #jeunesse #educpop @AcDevoge @Hexopee_off @FrancasFede @FabienGuichou @Maires_Ruraux @FredericLeonet"
15 decembre 2022

Utilisateurs du site:

35-44 ans
34%

18-24 ans
36%

25-34 ans
30%

Meilleure publication facebook de l'année

"Le groupe "Education aux sciences par les sciences" du Cnajep propose un second webinar le 5 octobre 2022 à 10h. A partir de l'action INFOX de l'AFA nous inviterons à discuter de la spécificité de l'Education aux médias et à l'information dans la construction de l'esprit critique."
8 septembre 2022

Pages Facebook

Page Cnajep
4070
abonné.e.s

Page 100% educ pop
3300 abonné.e.s

@cnajep

Site internet:
63 934 pages vues

Compte
Twitter : 4394
abonné.e.s

Aides	Interiors	Violence	Militar
30	Surpression des pays Prendre les décisions et l'accueil + nombre des volontés.	Travaux à mi-temps pour capitaliser les appétitions (sujets). → analyse → évaluation. Pour garantir la sécurité entre OF, l'interdit, mais qui peut être de que ce contrôle au vu de la densité.	Stérilité à penser
31	États à l'échelle des pays. • Lutter contre le non recours. • Lier l'opération sur les idées de l'opération sur le site JS.	• Plume Seignour / 7 nouvelles les af • Ne pas mettre sous le tapis, les nouvelles techniques. Hides AFSA	
32	Contre l'usage des pays • C'est à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays	• Globalement, ça pose la question de la légitimité des idées au pays. CAF. • Surtout l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays.	
33	Contre l'usage des pays • C'est à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays	• Surtout l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays.	Stérilité à penser
34	Contre l'usage des pays • C'est à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays • Mais à l'usage des pays	• Surtout l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays. • C'est à l'usage des États, ne concerne pas que des pays.	Stérilité à penser

4 orientations

POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

“

Le Cnajep doit poursuivre ses analyses sur un certain nombre de transitions à l'œuvre : sociale, écologique, numérique, économique...

Ce travail doit permettre au Cnajep et à ses membres de mieux comprendre et d'interroger ensemble notre société, de se positionner comme une force de propositions et d'agir en coopération pour un projet de société plus juste.

”

MOTION D'ORIENTATION 2018-2022

POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Laboratoire d'idées

Avec les Crajep ...

Une coopération affirmée avec les Crajep en 2022 qui s'est manifestée par leur implication dans plusieurs actions comme les Rencontres nationales de l'Education populaire à Poitiers en mars 2022 (détaillées plus loin) ou dans l'appropriation et la mise en débat du plaidoyer du Cnajep Elections 2022.

Le travail en commission Animation territoriale s'est poursuivi sur les interlocutions institutionnelles et inter associatives du Cnajep et des Crajep afin de cartographier les interlocutions les plus importantes. Ceci a permis de partager également les stratégies politiques à l'œuvre dans le cadre de ces représentations.

Avec d'autres ... échanges de bonnes pratiques et interconnaissance

La Foire aux outils d'éducation populaire s'est tenue à Marseille du 23 au 27 mai 2022 en partenariat avec l'Agence Erasmus +. Elle est l'occasion de mettre en partage et en discussion des démarches d'éducation populaire avec des associations marocaines, tunisiennes, belges, algériennes, ... Cette foire aux outils française et francophone s'inscrit dans une démarche internationale visant à créer des espaces de mutualisation de ressources.

Place aux jeunes

C'est pour permettre aux organisations de renforcer la participation des jeunes et améliorer la prise en compte transversale de leurs enjeux qu'est né le projet « Place aux Jeunes », en juillet 2019.

Porté par *Engagé-e-s et Déterminé-e-s* en lien avec la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale de Coordination SUD (plateforme française des ONG), « Place aux Jeunes ! » réunit un consortium de 13 organisations de la société civile de solidarité internationale et/ou de jeunesse et d'éducation populaire.

Sont membres du consortium : le Cnajep, E&D, Plan International France, Solidarité Laïque, le FORIM, les Scouts et Guides de France, le Réseau Euromed France, Migrations & Développement, France Volontaires, ESSOR, l'IRAM, le GRET, et le Grdr Migration - Citoyenneté - Développement.

« Place aux Jeunes ! » a trois objectifs :

- **Soutenir et transformer** les organisations en proposant des parcours de formation et des ateliers d'échanges de pratiques afin de renforcer la place des jeunes et transversaliser la prise en compte de leurs enjeux dans les projets, structures et gouvernances
- **Renforcer et affirmer** un plaidoyer collectif affirmant la nécessité d'une participation authentique des jeunes dans, et d'une prise en compte transversale de leurs enjeux par, les politiques publiques, en particulier de solidarité internationale
- **Essaimer et fédérer** les acteurs et actrices autour de pratiques concrètes, en proposant des parcours d'accompagnement entre pairs et d'apprentissage mutuel, et des dynamiques territoriales structurées sur ces enjeux transversaux

Plusieurs actions ont été mises en place : formations, ateliers d'échanges de pratiques, dispositifs d'accompagnement par les pairs, plaidoyer, création d'outils de capitalisation et de valorisation, rencontres annuelles.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Bénévalibre

Bénévalibre est un logiciel libre qui vise à faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations. Outil d'usage simple, s'inscrivant dans une optique de fonctionnement collaboratif et décentralisé, Bénévalibre est un logiciel soucieux de préserver le pouvoir des acteurs associatifs.

Bénévalibre a été conçu par le Crajep Bourgogne Franche Comté et il s'appuie depuis le début sur une coopération entre acteurs qui ont convergé quant aux besoins de leurs membres et qui ont décidé d'investir du temps pour que cet outil aboutisse au-delà de leurs propres besoins et qu'il serve, d'une manière plus générale, les associations en France. Les structures contributrices se sont accordées pour trouver que cette coopération était une réussite et qu'elle a permis de renforcer l'interconnaissance et l'envie de continuer à produire ensemble.

Afin de poursuivre le développement de cet outil et lui donner une dimension nationale, il est nécessaire de sensibiliser et d'accompagner les associations.

En ce sens, un programme a été mis en place, avec un premier webinaire de présentation qui a eu lieu le 5 décembre 2022 et a rassemblé de nombreuses associations ; et lors duquel le Cnajep a présenté, au côté du Mouvement associatif, les enjeux et perspectives de cette initiative.



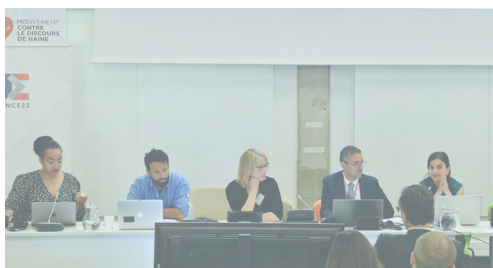
Présidence française de l'Union européenne



Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, le Cnajep en tant que Conseil National de la Jeunesse Français a tenu un rôle particulier puisqu'il a contribué à sa mise en œuvre.

D'une part, le Cnajep a fait partie du comité directeur européen puisqu'il était dans le trio de présidence avec la Suède et la République Tchèque. Ce comité se réunissant tous les mois pendant les 18 mois a eu pour but d'organiser le cycle de travail du dialogue UE Jeunesse comme fixer le calendrier et décider des axes stratégiques.

D'autre part, en lien avec le bureau des relations internationales de la DJEPVA (direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative), un comité de pilotage était organisé 1 fois par mois avec le Cnajep pendant 1 an dans le but de préparer la Conférence Européenne de la Jeunesse. Dans ce cadre-là, 4 commissions thématiques ont été co-organisées par la DJEPVA et le Cnajep afin d'inviter les organisations de jeunesse à réfléchir aux sujets de la conférence « l'engagement et l'inclusion des jeunes pour le développement durable » et donner plus de visibilité à la présidence française.



Enfin, le Cnajep a participé et animé deux tables rondes au «Séminaire la Participation des Jeunes aux Projets Européens» le 9 et 10 juin à Strasbourg organisé par la DJEPVA. Il s'agissait de promouvoir et visibiliser le Dialogue UE Jeunesse et le Dialogue Structuré Territorial comme outil de participation auprès de 100 experts (représentants des institutions locales, nationales, européennes, organisations de la société civile et les jeunes délégué.e.s de 10 pays européens.

POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

Elaboration et portage

Le Big bang des politiques de jeunesse...

La plateforme pour un Big bang des politiques de jeunesse qui réunit le Cnajep, des associations membres du Cnajep, le FFJ, des associations agissant pour les jeunes dressait début 2022 un bilan du quinquennat en termes de politique jeunesse et formulait 10 propositions prioritaires en faveur des jeunes :

« Précarité, déscolarisation, mal-être, manque de perspectives : les moins de 25 ans font partie de ceux qui semblent payer le plus lourd tribut à la crise du Covid-19. Les difficultés inquiétantes qu'ils rencontrent existaient déjà, mais la crise, les a fortement accentuées.

A la veille des prochaines échéances électorales et à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne, l'Etat français ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur ses politiques vis-à-vis des jeunes. Il est urgent d'apporter des solutions de long terme à la situation des jeunes. C'est pourquoi nous portons une contribution aux débats qui émailleront la campagne pour les élections présidentielle et législatives. »

Extrait de la contribution de la plateforme « EN 2022, UN NOUVEAU QUINQUENNAT POUR DES POLITIQUES DE JEUNESSE AMBITIEUSES », février 2022.

Pacte pour le pouvoir de vivre

Le collectif du Pacte pour le pouvoir de vivre a continué son travail. Celui-ci est né en 2019 de la volonté de créer un Pacte pour le pouvoir de vivre, pour sortir d'un modèle de société qui met

en péril la vie sur la planète et entraîne de trop nombreuses injustices et inégalités.

En 2022 il s'est particulièrement mobilisé dans le cadre des élections présidentielles et législatives. Cette année visait également à développer et renforcer des groupes locaux portant les propositions du Pacte. Les échanges et élaboration du Pacte portaient sur divers sujets complémentaires qui se retrouvent dans la proposition globale du Pacte.

En juin 2022, dans le cadre de la journée internationale des services publics, le Pacte du Pouvoir de Vivre s'est mobilisé et a proposé 26 mesures pour changer de logique et assurer un accès universel aux droits. Il a à cette occasion alerté : « Les moyens des services publics sont aujourd'hui insuffisants pour garantir aux usagers un accès à des services de qualité et aux agents une reconnaissance à la hauteur de leur engagement. » (communiqué du 23 juin 2022).

Il a notamment interpellé le président de la République dans un courrier, puis publié un communiqué à propos du CNR : « Pour permettre de faire émerger de véritables réponses et obtenir des résultats concrets au service de nos concitoyens, il devient urgent de redéfinir clairement les fondements, les objectifs et l'organisation du CNR. Il en va de sa raison d'être. » (communiqué du 9 décembre 2022).

Le Cnajep n'a pas encore trouvé les ressources pour contribuer pleinement à cet espace. Une réflexion sur la place du Cnajep est en cours.



POUR UNE SOCIÉTÉ DE COOPÉRATION

CNDSI - Conseil national pour le développement et la solidarité internationale

En 2022, s'est mis en place d'un groupe de travail « jeunesses » sur « *la participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et solidarité internationale de la France : Enjeux, perspectives et modalités* ». L'objectif principal de ce groupe de travail sera de proposer des recommandations en vue d'une plus grande participation des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et des programmes du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de ses opérateurs. Cela pourra notamment s'incarner par l'élaboration par le MEAE d'une stratégie relative à la participation des jeunes. Les recommandations formulées pourront également renforcer l'action de l'ensemble des partenaires du MEAE et acteurs de la solidarité internationale.

FOCUS

La démarche du Cnajep de « faire avec d'autres », de faire alliance pour mieux porter des enjeux importants s'est particulièrement réalisée dans le cadre du Collectif défendant les libertés associatives réuni autour de la LDH - Ligue des droits de l'Homme avec de nombreuses associations, ici pour dénoncer les dérives du Contrat d'Engagement Républicain (détaillé plus loin). Mais également dans le cadre du Collectif Jeunesse Citoyenneté Emancipation pour construire et proposer une alternative au SNU Service National Universel (détaillé plus loin également).

POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

“

Le Cnajep doit consolider ses réflexions sur l'utilité sociale de l'éducation populaire et défendre celle-ci comme une éducation émancipatrice en action tout au long de la vie s'inscrivant pleinement dans une globalité éducative tant au niveau national qu'europpéen

”

MOTION D'ORIENTATION 2018-2022

POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

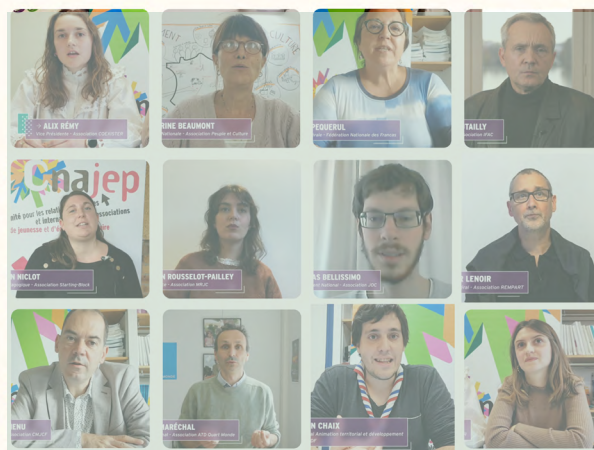
Laboratoire d'idées

100% educ pop

Trois nouvelles auditions ont encore eu lieu en 2022 : la Jeunesse au Plein Air, la Fédération Léo Lagrange et les Eclaireuses et Eclaireurs de France ; menant ainsi à un total de 21 organisations auditionnées.

Pour répondre à la question « **l'éducation populaire c'est quoi ?** » des portraits d'associations qui donnent leur vision en 4 questions ont été filmés et diffusés pendant les semaines précédant les RNEP et les élections. Les associations concernées sont :

- la Jeunesse au Plein Air
- la Fédération Léo Lagrange
- les Eclaireuses Eclaireurs De France
- Starting block
- l'AFEV
- l'Union Rempart
- Peuple et Culture
- l'IFAC
- ATD Quart Monde
- le MRJC
- la Fédération nationale des FRANCAS
- la CMJCF
- la JOC
- COEXISTER
- les Scouts et Guides De France



Dans le même temps un site dédié « 100% educ pop » a été relancé. Cet espace en ligne permet de retrouver les ressources autour de la démarche de la campagne : les portraits d'éducation populaire, le plaidoyer élaboré dans le contexte des élections, les informations sur la démarche du Cnajep et les événements liés à la démarche. www.educ-pop.fr

Une des ambitions de la campagne était, et est toujours, de permettre la mise en place d'une Charte des engagements réciproques JEP pour faire vivre la compétence partagée Education populaire.

C'est en ce sens que l'Agorajep du 15 décembre 2022 a été organisée et a permis d'élaborer un peu plus la Charte à venir. Cet événement réunissait à Paris une centaine de participant.e.s, associations JEP et élu.e.s locaux, en partenariat avec l'INJEP, le Mouvement associatif et Hexopée.



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Valoriser et promouvoir l'éducation populaire en coopération avec d'autres ...

#RNEP2022

Toute la dynamique 100% EDUC POP s'est vue renforcée par la proposition de la Ville de Poitiers de coorganiser les premières **Rencontres nationales de l'éducation populaire**. Elles se sont déroulées les 17, 18 et 19 mars 2022 et ont réuni plus de 400 personnes.

Ces Rencontres ont été l'occasion de partager un état des lieux national et des perspectives pour le secteur de l'éducation populaire. En s'appuyant sur des intervenants de tous horizons, ces rencontres ont offert un cadre d'échange et de formation aux acteurs, responsables associatifs et politiques du secteur. Enfin, elles ont été porteuses d'un plaidoyer commun pour faire connaître et reconnaître l'éducation populaire. L'événement a été porté par la Ville de Poitiers, le Cnajep, en partenariat avec l'AMF, Régions de France et la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que par le CRAJEP Nouvelle Aquitaine et les représentants de structures locales d'éducation populaire.



La réussite de ces rencontres, notamment par la participation des associations membres du Cnajep et des Crajep, a confirmé tout l'intérêt de les reconduire : prochaine édition en 2024 !

Au-delà de l'événement, ces rencontres ont permis de mettre la lumière sur l'éducation populaire et de permettre la rencontre et la co-construction entre les acteurs de l'éducation populaire et les élu.es et services des collectivités territoriales. Dès novembre 2022, lors du congrès des maires, un réseau d'élu.es à l'éducation populaire était lancé. L'objectif pour ces élu.es est de partager leurs analyses et pratiques pour faire vivre l'éducation populaire sur leur territoire.

Analyse des modèles socio-économiques

Depuis 2017, le Cnajep participe aux travaux du FONJEP sur l'analyse des modèles socio-économiques des AJEP. En 2022, le Cnajep a participé à un cycle d'analyse mené par la Fondation des Sciences de l'Homme (l'une des expérimentations initiales de ce projet) dans le but d'élaborer des pistes d'action et/ou de plaidoyer. Une matinée de mise en débat de ces réflexions a été organisée au Cnajep pour partager plus largement ces travaux avec Jean-Louis LAVILLE de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH). Ce projet est l'occasion de mettre en lumière les spécificités des AJEP dans leur approche des modèles socio-économiques associatifs.



La promotion de l'éducation populaire s'est aussi travaillée dans des chantiers structurants :

Des chiffres clefs de l'éducation populaire

Le Cnajep a poursuivi son initiative de réaliser un document mettant en valeur des chiffres clefs de l'éducation populaire en partenariat avec le FONJEP, HEXOPEE, la JPA et la DJEPVA. L'année 2022 a permis de lister les chiffres intéressants à valoriser et de mieux identifier comment obtenir ces données de façon rigoureuse.

POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le renouvellement de l'agrément JEP

Le Cnajep a poursuivi son initiative d'organiser une campagne d'information avec la DJEPVA à la fois auprès des membres du Cnajep mais aussi auprès des Directions de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS). L'objectif a été d'anticiper et de préparer les demandes de renouvellement et de promouvoir le sens de l'agrément JEP et l'importance du partenariat qu'il recouvre.



La contribution des groupes d'appui ...

Les groupes d'appui au Cnajep sont de véritables « laboratoires d'idées », espaces d'analyse et de débat qui nourrissent d'autant les plaidoyers du Cnajep. Ainsi, le groupe d'appui Animation volontaire – parcours BAFA-D a contribué aux positionnements du Cnajep dans le cadre des Assises de l'animation organisées par la secrétaire d'Etat Sarah EL HAIRY afin de promouvoir l'animation volontaire aux côtés de l'animation professionnelle. Tandis que le groupe d'appui Formation Professionnelle Qualifiante a poursuivi son analyse fine de la réforme des diplômes JEP avec le travail complexe en blocs de compétences.

Le groupe d'appui Education aux sciences par les sciences, quant à lui, organisait en octobre 2022 un second webinaire pour mettre en débat les enjeux croisés d'éducation populaire, d'esprit critique et d'esprit scientifique. Ce webinaire a mis en discussion des actions concrètes des membres du Cnajep qui agissent sur ces questions.

Elaboration et portage

Des Assises de l'animation au Comité de filière Animation

En novembre 2021, la Secrétaire d'Etat à la jeunesse lançait les Assises de l'animation dans l'objectif de repenser les Accueils collectifs de mineurs, de faire évoluer le BAFA, d'interroger la pénurie d'animateurs.trices, ... Le Cnajep a participé et a contribué à ces travaux notamment pour mieux situer la place de l'animation volontaire au sein des politiques d'engagement,

pour développer la formation dans l'animation occasionnelle, pour améliorer les conditions d'emploi dans l'animation volontaire occasionnelle, ... et rappelait l'importance de la méthode pour travailler collectivement ces enjeux majeurs :

« Certains leviers d'actions (statut du volontariat de l'animation, réorganisation des sessions de formation BAFA et BAFA-D, etc.) nécessitent un travail approfondi, pour une mise en place effective sur le long terme. Ce travail approfondi doit mobiliser toutes les parties-prenantes : AJEP, Etat, CNAF, collectivités locales (financeuses des ACM mais aussi porteuses des politiques de jeunesse), législateur, etc. Le CNAJEP propose la mise en place d'un espace de suivi et de co-construction autour de l'animation volontaire, au sein d'un véritable COJEP, comité d'orientation des politiques de jeunesse et pour l'éducation populaire. Ce COJEP serait une évolution du COJ actuel. Il favoriserait un dialogue interministériel et interterritorial autour des politiques de jeunesse et des politiques pour l'éducation populaire »

Extrait de la contribution du Cnajep aux Assises de l'animation, février 2022.



POUR UN DROIT À L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUT AU LONG DE LA VIE

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Aix-en-Provence, le 25 février 2022
Pour diffusion immédiate

Clôture des Assises de l'Animation : pour Hexopée et le Cnajep les enjeux vont dans le bon sens mais nécessitent une politique publique ambitieuse et de long terme pour l'éducation populaire.

Hexopée, organisation d'employeurs de l'éducation populaire et le Cnajep, coordination des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ont participé au bilan des Assises de l'Animation et à l'adoption du plan d'action « Pour un renouveau de l'animation en Assises collectives de citoyens » par le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et à l'Engagement Sarah El Hachimi.

Ce plan, que nous résumons suite à la parution de l'enquête sur la politique de recrutement dans l'éducation populaire le 25 octobre dernier, constitue une première étape vers une politique publique ambitieuse et de long terme.

Hexopée et le Cnajep ont été entendus sur la création du Comité de filière de l'Animation.

Premier engagement de ce plan, la création du Comité de filière de l'Animation permettra de poursuivre le temps d'échanges des Assises entre l'Etat, les collectivités territoriales, la CNMF, les employeurs, les mouvements et les coordinations de l'éducation populaire et les représentants des salariés. Le Comité de filière doit permettre de travailler sur un certain nombre de sujets restés inédits dans le cadre des Assises et qui nécessitent une réflexion de long terme, comme l'ambition des conditions d'emploi ou les conditions d'engagement et de rémunération des Contrats d'engagement éducatif (CEE).

Dans le cadre de leurs contributions aux Assises de l'Animation, Hexopée et le Cnajep ont fait de la constitution de ce Comité de filière leur priorité afin de s'assurer que les enjeux de nos associations soient pris en compte sur le temps long après plusieurs années où l'éducation populaire avait disparu du champ des priorités politiques des pouvoirs publics.

Ces Assises ont donné lieu à la mise en place en octobre 2022 d'un **Comité de filière Animation**. Hexopée et le Cnajep soutenaient la création de ce Comité :

« Dans le cadre de leurs contributions aux Assises de l'Animation, Hexopée et le Cnajep avaient fait de la constitution de ce Comité de filière leur priorité afin de s'assurer que les enjeux de nos associations soient pris en compte sur le temps long après plusieurs années où l'Éducation populaire avait disparu du champ des priorités politiques des pouvoirs publics. Un plan qui valorise l'Animation et engage sa montée en compétences. Le plan présenté par la ministre acte la reconnaissance et la valorisation des deux piliers de l'Animation, celle exercée à titre de profession et celle volontaire, reposant sur l'engagement. [...] Nous espérons que ces Assises amèneront un travail de plus long terme pour définir une politique structurelle, interministérielle et partenariale de l'Éducation populaire, au bénéfice de toute la société »

- Extrait du communiqué du Cnajep et Hexopée, Clôture des assises, février 2022.

Le Cnajep a proposé à ses membres, composant le Bureau du Comité de filière, d'**animer avec eux la réflexion et la coordination des contributions** pour une parole concertée et plus forte dans cet espace.

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COJ
Conseil d'orientation
des politiques de jeunesse

L'ANIMATEUR BAFA, LE PLUS BEAU
« NON MÉTIER » DU MONDE ?



Commission de l'éducation populaire

Adopté le 10 janvier 2023

Au sein du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)

L'articulation entre les travaux lancés par le Comité de filière animation et ceux du COJ était évidente puisque la commission Education populaire du COJ (présidée par Anne CARAYON, représentante du Cnajep au COJ) rendait un rapport « L'animateur BAFA : le beau « non-métier » du monde ? ». Ce rapport, en écho à la mesure 13 des Assises de l'animation portant sur l'objectif de « repositionner le BAFA parmi les dispositifs d'engagement », proposait quatre scénarii pour relancer le BAFA du XXI^e siècle.

De même, l'articulation avec l'avis du CESE portant sur les métiers de la cohésion sociale était très intéressante. Porté par Evanne JEANNE-ROSE, représentant du Cnajep au CESE, cet avis de juillet 2022 a permis de dresser un état des lieux des métiers de la cohésion sociale afin de mieux comprendre la crise profonde qui traverse le travail social et éducatif et dans l'objectif de formuler des préconisations pour soutenir ces secteurs.

AVIS
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les métiers de
la cohésion sociale

Juillet 2022



Ministère de la
Jeunesse et des
Sports

Ministère de
l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

L'ensemble de ces contributions des groupes de travail du Cnajep et des espaces institutionnels dans lesquels siège le Cnajep a permis de réfléchir plus globalement la question cruciale de la formation et des métiers de l'animation et de l'animation volontaire.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

“

Le Cnajep doit approfondir ses réflexions sur les modèles démocratiques et permettre à ses membres de s'approprier ce travail (clefs de compréhension) afin d'agir pour une société plus démocratique dans tous les domaines.

”

MOTION D'ORIENTATION 2018-2022

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Laboratoire d'idées

Le dialogue structuré, laboratoire pour une démocratie en actes !

Le Cnajep en partenariat avec la DJEPVA a poursuivi sa dynamique pour que se déploient progressivement des dialogues structurés dans toutes les régions de France ! Le Cnajep accompagne ainsi la mise en œuvre de l'article 54 de la loi Egalité Citoyenneté dans l'objectif de coconstruire avec les jeunes et les AJEP des politiques publiques territoriales plus en phase avec les véritables besoins des jeunes.

En 2022, le groupe d'appui Dialogue structuré territorial a permis aux Crajep qui animent des processus de DST de partager leurs interrogations et leurs bonnes pratiques.

Le Cnajep a été davantage sollicité par des villes, départements, ... pour expliquer la méthode et les possibles mises en œuvre.



Enfin, le 7 décembre 2022 le Cnajep, la DJEPVA et l'ANACEJ organisaient à Dijon la 3ème journée nationale d'étude et d'échanges de pratiques autour du dialogue structuré territorial. Cette journée a permis aux acteurs et actrices réunies d'échanger sur les bonnes pratiques de mise en œuvre de ce processus et de formuler des recommandations face aux problèmes et questionnements partagés.

Le Cnajep est soutenu et reconnu par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour « animer la dynamique de dialogue structuré territorial » ; ce partenariat permet au Cnajep d'intervenir dans des formations des agents de l'État en déconcentrés ainsi que dans des formations du Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT) sur les enjeux et méthodes pour « coconstruire une action publique territoriale en direction des jeunes ».

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Une réflexion approfondie sur la place des jeunes

La commission politique jeunesse a souhaité en 2022 travailler sur les recommandations des jeunes de la campagne Provox sur la participation politique des jeunes afin de mettre en lumière des bonnes pratiques pour favoriser la participation des jeunes au sein du Cnajep et des Crajep, dans les AJEP et dans les espaces institutionnels.

Ce travail a donné lieu à une fiche action pour les membres du Cnajep qui permet de donner quelques pistes d'action pour se lancer dans cet enjeu à partir des attentions suivantes :

- Accueillir
- Concerner et accompagner
- S'observer
- Instituer



Fiche action : favoriser la participation des jeunes

Pour faire suite à la 8^{ème} campagne de dialogue structuré de 2021 sur la participation des jeunes nommée « Participation, Emancipation, Transformation », la commission politique jeunesse du Cnajep a souhaité travailler à la mise en œuvre des propositions formulées par les jeunes. De septembre 2021 à juillet 2022, la commission a repris les éléments d'analyse et propositions des jeunes pour les transposer aux associations de jeunesse et d'éducation populaire, aux Crajep et au Cnajep.

Retrouvez le manuel de mise en œuvre et les informations sur le 8^{ème} cycle <https://www.cnajep.fr/actualites/jeunes-decouvrez-le-cna-jep-manuel-jeunes>



Année européenne de la jeunesse

2022 a été identifiée comme « année européenne de la jeunesse ». L'année européenne de la jeunesse (AEJ) 2022 a été proposée par la présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union du 15 septembre 2021 et actée par une décision du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 22 décembre 2021.

Elle s'inscrivait dans le contexte de pandémie de Covid 19, qui a fortement affecté et affecte les jeunes en induisant de la précarisation économique, de l'isolement et une série de ruptures scolaires, sociales et psychologiques.

L'enjeu annoncé de cette année européenne était de renforcer les efforts de l'Union européenne et des Etats membres, à l'échelle nationale, régionale ou locale, et de travailler en étroite collaboration avec les jeunes pour les accompagner dans la sortie de crise et les aider à en surmonter les effets négatifs.

Dans ce cadre, le Cnajep a participé aux réunions des parties prenantes coordonnées par la Déléguée Interministérielle à la Jeunesse et directrice de la DJEPVA, Emmanuelle Peres. Ces réunions réunissaient des acteurs jeunesse et surtout visait à l'inter ministérialité.

Pour le Cnajep l'enjeu était de mettre en valeur les organisations de jeunesse et leurs actions, ainsi que de prendre en compte la parole des jeunes et les processus de participation qui le permettent.



Cela a été l'occasion notamment de donner plus d'ampleur à la campagne provox en cours avec une participation à un stand lors du Festival Solidays ou encore en labellisant le Festival Provox comme un événement « AEJ », la plateforme #voiceyourvision a permis également de prélever des paroles de jeunes lors du festival.

Nous pouvons souligner positivement le travail partenarial avec la DJEPVA et la volonté d'inter ministérialité ; mais nous pouvons aussi regretter des moyens pour les associations en-dessous des ambitions affichées, une mise en place en un temps réduit qui a eu parfois pour effet une discordance d'information dans les territoires et des impacts aujourd'hui difficiles à mesurer. La demande du Cnajep de profiter de cette occasion pour proposer une politique de jeunesse ambitieuse et intégrer les besoins des jeunes n'a pour l'instant pas été visible.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Elaboration et portage

Mobilisation pour les libertés associatives

Après une année 2021 où le Cnajep s'était mobilisé pour décrypter le projet de loi confortant les principes de la République et pour mettre en garde avec d'autres associations contre les risques de cette loi. En 2022, le Cnajep a renforcé sa mobilisation au sein du Collectif défendant les libertés associatives réuni autour de la Ligue des droits de l'Homme avec de nombreuses associations ainsi que dans le Mouvement associatif l'enjoignant ainsi à se saisir de cette mobilisation.

Le travail d'alerte s'est centré sur les craintes dans la mise en œuvre du Contrat d'engagement républicain que les associations doivent signer pour toute demande de subvention. Dès le mois de février un communiqué collectif invitait les représentant.es des collectivités locales à faire preuve de discernement :

« [...] C'est pourquoi, tout en respectant la loi qui l'impose, nous vous demandons de rendre ce « contrat » sans effets, particulièrement sur les dispositifs de contrôle intrusifs envisagés par le décret, et à le faire savoir, car il est possible de lutter contre les dérives et comportements sectaires ou intégristes sans porter atteinte aux libertés de toutes et tous, à la libre expression et à l'engagement citoyen.

La période est déjà difficile pour une grande partie de la population et les actions de solidarité sont plus que nécessaires. Ce contexte appelle encore plus à favoriser et à soutenir la richesse et la diversité associative avec leurs projets collectifs qui sont, par nature, la traduction d'une citoyenneté inscrite dans l'intérêt général. »

Extrait du communiqué commun, Contrat d'engagement républicain : les élus locaux doivent protéger la liberté associative, février 2022.



Le Cnajep avec la LDH, le LMA, le Planning familial entre autres, s'est constitué en mars 2022 partie civile dans un déferé auprès du Conseil d'Etat qui consiste à déférer ce décret relatif au contrat d'engagement républicain à la censure du Conseil d'État. Cette procédure est toujours en cours.

Parallèlement, suite à la procédure au tribunal administratif intentée par le préfet de la Vienne contre la ville de Poitiers et le Grand Poitiers en octobre 2022, demandant le remboursement d'une subvention allouée à l'association Alternatiba pour l'organisation d'un atelier autour de la désobéissance civile, le Cnajep s'est porté en intervention volontaire aux côtés de la Ville, du Mouvement Associatif et de la Ligue des Droits de l'Homme afin de défendre les libertés associatives et d'expression mises en cause par cette décision.

Enfin, le Cnajep a relayé les outils mis en place par L.A. Coalition pour recenser les « dérives » à l'application du contrat d'engagement républicain.

Cette mobilisation est animée par le Collectif défendant les libertés associatives auquel participe Arnaud TIERCELIN, coprésident du Cnajep.

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE

Engagement et participation des jeunes au cœur des préoccupations du Cnajep...

Fort de ses analyses sur la participation politique des jeunes, le Cnajep contribuait au débat dans le cadre des auditions organisées par le Conseil économique, social et environnemental pour la saisine VOLONTE D'ENGAGEMENT ET PARTICIPATION DEMOCRATIQUE DES JEUNES.



Les éléments clés de cette contribution :

- Permettre des parcours d'engagement et reconnaître la diversité des formes d'engagement
- Le dialogue structuré ou comment mettre du sens concret à la participation des jeunes
- S'engager, contribuer, participer à quoi ? pourquoi ?

« Il faut redonner les moyens aux associations « d'aller vers », parce qu'en fait, « aller vers », c'est du temps, de la formation, des rencontres et du lien, c'est de la convivialité, ... c'est de l'éducation populaire. Il faut reconnaître que la participation demande des prérequis et que ce n'est inné pour personne, les élus comme les jeunes. Il faut donc vraiment repenser les formations, y compris celles des élus, sur les questions de démocratie participative, de prise en compte de la parole des jeunes. »

Extrait de la contribution au débat du Cnajep, Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes, janvier 2022

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

“

Le Cnajep doit favoriser les débats entre ses membres, avec ses partenaires habituels et avec de nouveaux acteurs associatifs et institutionnels pour se renforcer dans ses démarches de plaidoyer. Il devra également faire valoir plus fortement l'utilité des accords et la possibilité de désaccords en son sein dans une optique de promotion de l'esprit critique.

”

MOTION D'ORIENTATION 2018-2022

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Laboratoire d'idées

Les commissions et groupes d'appui du Cnajep : des espaces pour débattre au service du plaidoyer

Les groupes d'appui au Cnajep mettent en discussion des sujets d'actualité qui souvent font débat permettant ainsi de « fertiliser les accords et les désaccords » !

La commission **Politique jeunesse** a poursuivi les échanges sur les enjeux d'engagement, de citoyenneté en regard du dispositif du service national universel (SNU) à la fois pour suivre l'évolution de la mise en œuvre du SNU mais aussi en se rapprochant des travaux du Collectif Jeunesse Citoyenneté Emancipation pour construire et proposer une alternative au SNU.

Ainsi, en février 2022, le Cnajep rejoignait le Collectif et signait le document de proposition commune :

« Cette proposition commune d'alternative au Service national universel (SNU) est portée par un regroupement de syndicats et d'associations de jeunesse, d'éducation populaire, de défense des droits qui ne se retrouvent pas dans la philosophie de l'actuel SNU (voir encadré en p.4). Elle vise à interpeller les décideurs et candidats aux élections de 2022 sur leurs politiques éducatives et des jeunes. Ce programme Jeunesse Citoyenneté Emancipation d'ampleur s'inscrit dans une perspective républicaine, vise le développement de la citoyenneté et le renforcement de la démocratie par la mise en œuvre d'une véritable mixité sociale entre les jeunes et par des expériences collectives relevant d'une démarche d'éducation populaire. »

Extrait de la proposition « Pour une alternative au SNU » du Collectif jeunesse Citoyenneté Emancipation, février 2022.

Différentes rencontres durant l'année 2022 se sont tenues avec la secrétaire d'Etat Sarah EL HAIRY durant lesquelles le Cnajep a pu partager la diversité des points de vue au sein du Cnajep sur le SNU et donner à voir les remarques et points de vigilances considérés par la majorité des membres : non à l'obligation pour un dispositif d'engagement, non à toutes formes de sanctions qui seraient mises en place, non aux formes descendantes et autoritaires quand l'éducation populaire promeut l'émancipation, la remise en question, la co-construction des savoirs, ...

La commission politique jeunesse s'est aussi attelée à analyser les dispositifs d'Etat : le plan mentorat, le contrat engagement jeunes (CEJ), ...

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

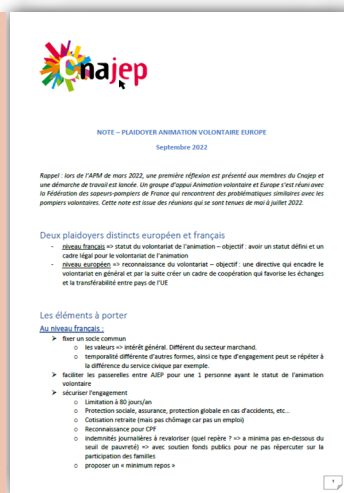
En 2022, un intergroupe **Animation volontaire Europe** s'est créé (ouvert à l'ensemble des membres du Cnajep et s'adressant plus particulièrement aux membres des commissions Europe, Politique jeunesse et des groupes d'appui Engagements, Animation volontaire du Cnajep) dont l'objectif a été de reprendre la réflexion sur un statut du volontariat de l'animation. En effet, 2022 était marquée à la fois par :

- La tenue des Assises de l'animation qui clarifiait la double attention différenciée pour la professionnalisation de l'animation et pour la reconnaissance de l'animation volontaire.
- Un contexte européen avec l'accueil de la Présidence française de l'Union européenne de janvier à juin 2022 et l'année européenne de la jeunesse de janvier à décembre 2022.

Le Comité Exécutif et d'animation du Cnajep avait validé l'opportunité dans ce contexte de porter une proposition autour de statut du volontariat de l'animation au niveau européen à partir d'une proposition travaillée avec la JPA et la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France, sur le volontariat d'Engagement citoyen.

Cet intergroupe a été animé par Anne CARAYON et Lucie BOZONNET, coprésidente du Cnajep.

Ce travail a permis l'élaboration du note de plaidoyer et d'une proposition qui ont été portées auprès de la secrétaire d'Etat à la jeunesse, auprès de la Déléguée interministérielle à la jeunesse et du Bureau des relations internationales de la DJEPVA. Un enjeu de long terme au niveau européen car il s'agit davantage de démarches de coopérations que d'évolutions réglementaires.



En 2022, le groupe d'appui **Transition écologique** a animé une réflexion particulière pour mieux situer la contribution de l'éducation populaire dans les enjeux de transition écologique et ce dans l'objectif de produire une contribution au débat : L'éducation populaire : creuset indispensable d'une transition écologique (à paraître en 2023). Ce débat a par ailleurs permis de nourrir les représentations au sein du Conseil national de la transition écologique (CNTE) et au CESE (puisque Evanne JEANNE-ROSE est vice-président de la commission Environnement du CESE).

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Europe International

Plusieurs sujets ont été suivis par la commission Europe International en 2022, et plus particulièrement celui de la paix dans un contexte européen marqué par l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. C'est aussi dans ce contexte que le Cnajep a souhaité renforcer ses liens avec le DBJR (Deutscher Bundesjugendring) son homologue allemand, et a reçu à Paris une délégation allemande. Celle-ci a participé à l'Assemblée permanente des membres du Cnajep du 31 mars 2022, et a pu s'entretenir également dans un échange DBJR/Cnajep autour des questions d'actualités concernant les deux structures. Un certain nombre de préoccupations sont communes aux deux pays, notamment les enjeux de paix en Europe ou de montée de l'extrême droite ...

Implication des membres ...

La **Conférence des Président.es de Crajep** en 2022 a été l'occasion de débattre des enjeux suivants :

- Les démarches de plaidoyer en vue des élections présidentielles et législatives (les RNEP à Poitiers, ...)
- Le dialogue structuré territorial : une opportunité pour les Crajep et ses membres
- Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE) et année européenne de la jeunesse

Elle a permis également de faire un point de situation politique notamment sur les Assises de l'animation, la loi confortant les principes de la République et son CER, ...

La **Conférence des Président.es d'associations membres** en 2022 a été l'occasion d'échanger sur la stratégie de portage collective du plaidoyer du Cnajep présenté lors de notre évènement du 15 décembre 2021 et la perspective des Rencontres nationales de l'éducation populaire qui se dérouleront du 17 au 19 mars 2022 à Poitiers.

Elle a permis de débattre également de deux enjeux :

- la mobilisation dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'engagement républicain (dont le décret était paru en début d'année).
- la question du volontariat de l'animation à la fois dans un contexte d'Assises de l'animation organisées par la secrétaire d'Etat Sarah El Haïry mais surtout dans le contexte européen de la présidence française de l'Union européenne et de l'année européenne de la jeunesse 2022.

De manière globale, l'enjeu des échanges a été de partager nos regards sur la séquence électorale qui s'ouvrait : dans une période COVID qui n'en finissait pas avec des tensions sociales et politiques, quelle était la responsabilité de l'éducation populaire ?

Ces deux conférences sont importantes : elles permettent de vérifier la cohérence et la volonté du collectif Cnajep dans ses démarches de plaidoyer.

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Elaboration et portage

Participation au Conseil national de la Refondation thématisé Jeunesse ...

Suite à l'installation en septembre 2022 d'un Conseil national de la Refondation, le gouvernement a ensuite décliné en CNR thématisé dont le CNR Jeunesse.

Ce CNR Jeunesse s'intéresse aux quatre thèmes de travail ci-dessous :

- o Avenir professionnel : Lutte contre le décrochage scolaire, Orientation, Mentorat, Insertion professionnelle, Création d'entreprises
- o Vie quotidienne : Revenus (bourses et jobs étudiants), Santé, Mobilité, Logement, Culture et sport
- o Action écologique : Education, sensibilisation, formation ; Ecologie au quotidien (alimentation, mobilité) ; Exemplarité et engagement des entreprises
- o Engagement citoyen : Participation aux décisions (vote et instances internes - école, université) ; Parcours d'engagement (ex. service civique, bénévolat) ; Lutte contre les discriminations

Le Cnajep s'est engagé dans la participation à ce CNR jeunesse en la personne de Lucie BOZONNET inscrite dans la thématique Vie quotidienne, et d'Evanne JEANNE-ROSE inscrit dans la thématique Action écologique.

Une discussion régulière avec le délégué interministériel à la jeunesse a permis à la fois de partager plus globalement les propositions des jeunes de la campagne Provox en cours qui portait sur les enjeux écologiques, mais aussi de partager nos remarques souvent critiques sur la méthode de travail de ce CNR jeunesse et les objectifs attendus.



Au sein du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Les représentant.es du Cnajep investis dans les travaux du COJ ont pu porter les propositions du Cnajep dans le rapport relatif aux « Grands défis des années à venir pour les jeunes » en juin 2022 :

« Soucieux de participer à la construction d'une ambition commune pour les politiques de jeunesse, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) a souhaité donner la parole à ses membres et à ses partenaires pour définir les grands enjeux et défis qui, s'ils sont pleinement appropriés par les pouvoirs publics, participeront à soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et à leur donner, dans la pluralité de leurs situations, une place à la hauteur de ce qu'elles méritent. « La génération Covid, une génération sacrifiée ? ». Ce thème, de plus en plus présent dans l'espace médiatique témoigne des importantes difficultés auxquelles est confrontée toute ou partie de la jeunesse française. »

Extrait rapport du COJ, Les grands défis des années à venir pour les jeunes, juin 2022.

POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Les représentant.es du Cnajep investis dans la commission Insertion des jeunes ont particulièrement travaillé à l'élaboration d'un rapport portant sur le contrat d'engagement jeunes adopté en décembre 2022 et qui permettait de dresser un premier bilan de ce dispositif :

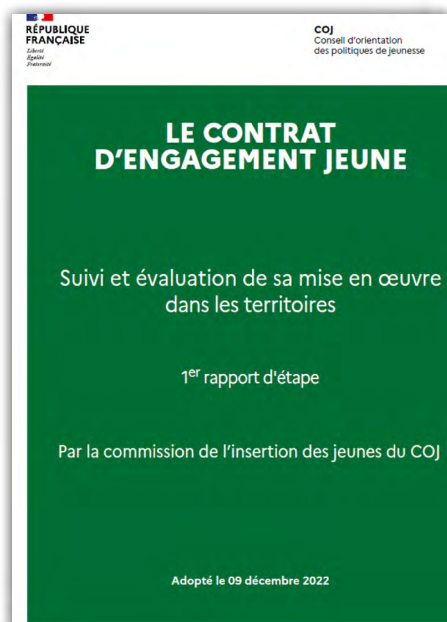
« Le 17 mars 2022, Madame Elisabeth BORNE, alors ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a saisi le Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) afin d'assurer le suivi du déploiement du Contrat d'engagement jeune et de participer à son évaluation. Cette saisine s'inscrit dans la continuité des travaux lancés par la commission de l'insertion des jeunes. En effet, la commission avait mené une réflexion en fin d'année 2020 sur la Garantie Jeunes afin de la faire évoluer et la rendre accessible à un plus grand nombre de jeunes. Ce chantier avait débouché sur 29 recommandations inscrites dans le rapport « La Garantie jeunes de demain : Un droit ouvert à tous les jeunes », adopté le 17 décembre 2020.

Début novembre 2021, au moment où le Gouvernement annonce la création du CEJ, le chômage des moins de 25 ans en France frôle toujours la barre des 20 % et 1,4 millions de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET) : ils représentent un taux de 12,2 %, comparable à celui pré-crise COVID. En décembre 2021, la commission de l'insertion des jeunes du COJ publie alors un avis sur « Les conditions de réussite du Contrat d'Engagement Jeune » dans lequel elle formule 32 recommandations réparties en 9 conditions de réussites. Le COJ salue les avancées du CEJ, prenant en considération un grand nombre de ses recommandations.

Parmi celles-ci, figurent l'élargissement des bénéficiaires aux jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans, la démarche « d'aller-vers » les jeunes les plus en rupture, ou encore la garantie du principe de parcours dynamique, sans rupture, adapté au jeune.

Le COJ regrette toutefois que le Contrat d'Engagement Jeune ne devienne pas un droit inconditionnel et reste un dispositif avec une durée limitée dans le temps. Ainsi, pour ce premier rapport d'étape, le COJ a été appelé à livrer ses premières analyses sur la mise en œuvre du CEJ en s'appuyant sur les remontées de terrain des opérateurs (Pôle emploi et missions locales) et des acteurs du CEJ, et ainsi en proposer des axes d'amélioration. A ce titre, la commission de l'insertion des jeunes du COJ a mis en place, dès mars 2022, plusieurs actions pour avoir des retours d'expériences et de terrain de la mise en œuvre du CEJ : la diffusion de questionnaires auprès des conseillers engagés dans le déploiement à deux reprises, un questionnaire auprès des structures associatives et collectivités locales, l'audition des opérateurs et des temps d'échanges avec les bénéficiaires. »

Extrait du rapport du COJ, LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE, Suivi et évaluation de sa mise en œuvre dans les territoires, décembre 2022.



POUR UNE SOCIÉTÉ QUI SAIT FERTILISER LES ACCORDS ET LES DÉSACCORDS

Soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire : analyse du PLF 2023

En 2022, le Cnajep a repris son analyse technique et politique du projet de loi de finance pour l'année 2023 afin de donner à voir l'évolution du financement du secteur JEP et d'interpeller les pouvoirs publics pour soutenir celui-ci plus fortement.

L'analyse donnait à voir notamment un budget à la hausse qui ne répondait pas pour autant aux besoins des associations de jeunesse et d'éducation populaire avec les tendances suivantes :

- Des dispositifs confortés tels que le Mentorat, le SNU ou le service civique.
- Une volonté de s'intéresser au secteur de l'animation par l'entrée emploi/formation/métiers avec une hausse des lignes concernant les postes FONJEP et le soutien aux métiers de l'animation (mise en place du Comité de filière Animation et suite des Assises de l'animation). Cependant, pour répondre aux enjeux emploi/formation/métiers de l'animation, le PLF rectificatif 2023 et le PLF 2024 devront donner à voir un budget encore plus conséquent.
- Le soutien aux têtes de réseau nationales vie associative et jeunesse/éducation populaire est égal, or dans le contexte d'inflation que nous connaissons, un montant égal constitue dans les faits pour les associations une baisse de ressources. Pour compenser ce contexte économique, le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire aurait du être à la hausse.



En conclusion, le Cnajep rappelait que :

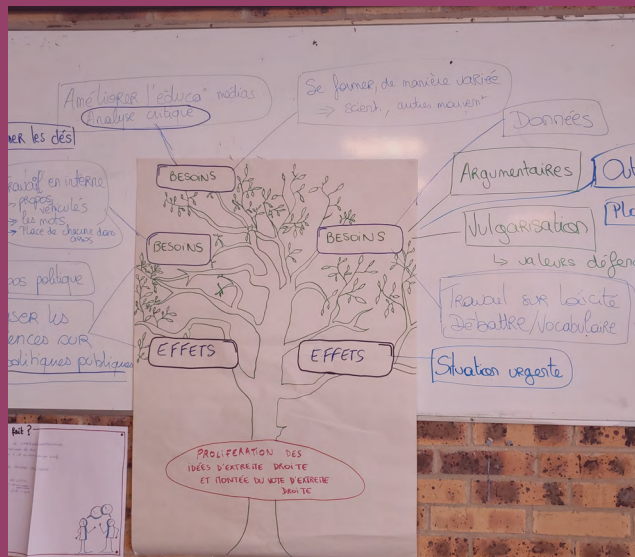
« L'analyse du BOP 163 révèle le budget d'un ministère/d'une direction qui, en guise de jeunesse et de vie associative, ne suit pas en fait tous les aspects de politique jeunesse ni de vie associative. On n'y retrouvera pas le financement du Contrat Engagement Jeune par exemple. Par ailleurs, la vie associative est en réalité soutenue dans bien d'autres budgets sectoriels (culture, santé, ...). Le seul secteur qui relève pleinement et seulement de ce BOP est le secteur JEP et cela mériterait d'être plus souligné encore. Pour élaborer cette analyse, le Cnajep a utilisé les données du document suivant : <https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/18504>. Habituellement, le Cnajep analyse également un document de politique transversale en faveur de la jeunesse qui n'a pas été publié cette année. »

Extrait de l'analyse du Cnajep, janvier 2023



En septembre 2022, le Cnajep était auditionné par Claudia Rouaux, députée rapporteure pour avis, au nom de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, pour les crédits et emplois de la mission Sport, Jeunesse et vie associative inscrits au projet de loi de finances pour 2023, et a porté notamment l'importance de renforcer le soutien au secteur JEP par un BOP 163 abondé, par le soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire à travers des CPO et CAO qui témoignent d'une volonté de partenariat du local au national dans un cadre de travail serein.

LUTTER CONTRE LES IDÉES DES EXTRÊMES DROITES



Qu'est-ce que cela fait ?

- Production de l'histoire du Question, culpabilité
- Avec son futur : Qui est-ce que ça fait pour qui ?
- L'importance de l'histoire, de la mémoire et d'autres formes de justification
- Formations des membres, des jeunes à l'esprit ou l'organisation à l'organisation des groupes
- Rôle des jeunes, ou des alternatives
- Contre quoi on parle ? politique ? dans les sphères de la vie (ce) qui on a à travailler à faire sur la politique, mais au sens d'un DÉCIPHERAGE
- Apprendre (ce) à mener la DISCUSSION, le DÉBAT.
- Le regard aux médias : l'éducation critique au mutualisme, renforce ou de marches à l'extrême droite, donc la violence / l'espérance
- Combattre la (le) racisme(s) : multiplier les dé - se de l'appropriation - dénoncer les pré
- Développer les citoyens : échanger certaines infos pour se - éducation à l'autonomie.
- La LAÏCITÉ - Travail complémentaire à faire : analyser la théorie et l'extrême et se ré-interroger / se positionner sur la Politique publique menée

Qu'est-ce que cela fait ?



L'année politique de 2022 a été marquée par l'arrivée, à nouveau, de l'extrême-droite au second tour des élections présidentielles. L'indignation de nombreuses associations, dont les membres du Cnajep, s'est traduite par la publication le 14 avril 2022 d'un appel unitaire contre l'extrême-droite et ses idées, signé par une trentaine d'organisations et syndicats.

Face au constat de la prolifération de ces idées de haine, de repli identitaire et d'injustice sociale, le Cnajep et ses membres ont décidé de se lancer dans un chantier de réflexion et de formation pour lutter collectivement contre ces phénomènes qui représentent un danger pour notre démocratie et les libertés de chacun-e.

Le 9 juin, lors de l'Assemblée Générale du Cnajep, l'intervention du sociologue Ugo PALHETA a permis de lancer ce chantier inédit et d'en poser les bases, en identifiant les questionnements et les besoins des associations membres.

La construction d'une analyse et d'un propos politiques se sont ainsi avérés nécessaires, de même que la formation et l'outillage des membres d'un point de vue intellectuel et opérationnel.

Un deuxième temps de travail a eu lieu le 13 octobre 2022 dans le cadre de l'Assemblée permanente des membres du Cnajep, qui a mis en lumière de nouvelles interrogations et de nouveaux manques en termes de clés de compréhension et d'action.

Ces temps forts ont permis d'affiner l'ambition du Cnajep pour la première année de ce chantier, qui se donne deux axes de travail majeurs :

Capitaliser et valoriser des ressources existantes sur ces sujets : le Cnajep souhaite visibiliser les études, productions et outils déjà existants qui permettent de comprendre et déconstruire les extrêmes-droites, son vocabulaire, ses stratégies, ses idées et cadres de pensée.

Former et outiller les actrices et acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire à travers un parcours de visites et de rencontres, particulièrement au Musée national de l'histoire de l'immigration et au Site-Mémorial du Camp des Milles.

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CONTEXTE DES ELECTIONS 2022

Le Cnajep s'est attelé en 2022 à porter le plaidoyer élaboré collectivement lors de rencontres politiques qu'il a sollicité seul ou en partenariat avec Hexopée.

Ainsi, le Cnajep portait le plaidoyer en amont des Elections auprès des candidat.e.s ayant répondu positivement : en février avec les représentant.e.s de *La République en marche*, en mars avec le *Parti communiste français* et en avril avec les représentant.e.s de *La France insoumise*

L'objectif étant de leur présenter nos propositions pour une politique pour l'éducation populaire et pour une politique transversale de jeunesse et de recueillir leur avis.



L'ÉDUCATION
POPULAIRE,
UNE FABRIQUE
DE LA RÉPUBLIQUE



En **juillet**, le Cnajep avec Hexopée rencontrait le **ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse** nouvellement nommé afin d'échanger sur les enjeux du secteur JEP et sur la place de l'éducation populaire dans son ministère.

En **octobre**, le Cnajep rencontrait plusieurs conseillers du **Président de la République** : Anne LAUDE, *Conseillère éducation, enseignement supérieur*, Annelore COURY, *Conseillère sociale*, Sarah SAUNERON, *Conseillère solidarité*, Cyril MOURIN, *Conseiller Sport, JOP 2024, Jeunesse, Engagement associatif*.



En **novembre**, le Cnajep rencontrait Anne MIQUEL-VAL, Conseillère éducation, jeunesse du **Premier Ministre**.

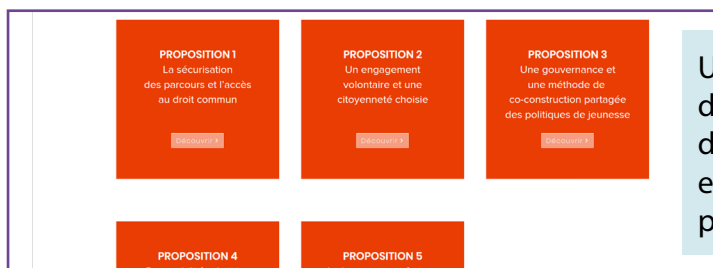
Ces rencontres ont également été l'opportunité pour le Cnajep de rappeler un certain nombre d'enjeux jeunesse et éducation populaire et d'échanger sur des sujets d'actualité comme l'application du Contrat d'engagement républicain.

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LE CONTEXTE DES ELECTIONS 2022



Le Cnajep a créé un site internet dédié à sa campagne dans le cadre des élections de 2022. Cet espace permettait aux associations du Cnajep et autres de retrouver l'intégralité du plaidoyer et des propositions du Cnajep, ainsi que des informations concernant la mobilisation spécifique de ses associations.

Un espace pour valoriser la mobilisation des associations du Cnajep dans le cadre des Elections présidentielles et législatives de 2022.



Un espace pour retrouver l'ensemble du plaidoyer avec les 5 propositions pour une politique de jeunesse transversale avec et pour les jeunes et 5 propositions pour une politique nationale pour l'éducation populaire.



Associé à cela, une campagne de communication sur les réseaux sociaux a permis de faire connaître les propositions du Cnajep. Chacune des propositions a été mise en valeur et a fait l'objet de publications spécifiques. Les membres du Cnajep étaient invités à s'y associer. Un kit de communication a été envoyé aux associations membres en ce sens.

PORTER LA PAROLE DES ASSOCIATIONS DES JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP) <i>Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP).</i>	En 2022, le Cnajep a de nouveau pu assurer cette représentation portée par l'association ALF. Ce qui a permis de recommencer à faire du lien entre les enjeux portés dans nos deux structures.
--	--

MANDAT ALF - Association des Ludothèques Françaises
--

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) Conseil scientifique et d'orientation <i>Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.</i>	En 2022, la représentation a permis d'articuler les travaux d'études et de recherche portés par l'INJEP et les enjeux identifiés au sein du Cnajep notamment dans la commission Education populaire.
--	--

MANDAT MJC de France

Comité de lecture de la revue de l'INJEP « Les cahiers de l'action »	En 2022, deux comités de programmation des cahiers de l'action se sont tenus permettant à la fois de réfléchir aux sujets des futures publications et de nourrir les réflexions sur les cahiers en construction. Deux numéros sont parus en 2022 : «L'alimentation à la croisée des champs de l'action publique et de la vie associative» (n°58, avril) et «Des liens et des lieux : l'aller-vers» en pratiques» (n°59, décembre).
---	--

MANDAT CCSC/JPA + 1 place possible

Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) <i>Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique.</i>	En 2022, le CNTE s'est réuni en plénières à plusieurs reprises avec à l'ordre du jour des sujets très techniques où la place de l'éducation populaire est parfois difficile à situer. A cela s'ajoutent des délais d'envoi des documents très courts alors que les documents et enjeux sont très complexes. Le temps de la discussion collective est donc difficile à organiser. Cependant, le groupe d'appui afférent au Cnajep s'est redynamisé et permet de partager les enjeux de transition écologique hautement importants.
--	---

MANDAT Titulaire : FRANCAS Suppléant.e.s : LIGUE ENSEIGNEMENT/SGDF

Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC)

Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.

Le travail de la CPC sur l'année 2022 a essentiellement été rythmé par des votes actant la reconduction, la modification ou l'abrogation des diplômes JEPS, notamment dans le cadre de la réingénierie de ces derniers en blocs de compétences. Les nombreuses autres filières de formation/certification du champ du sport (STAPS, CQP/TFP...) n'ont été abordées que dans le cadre des travaux liés au Grenelle de l'emploi et des métiers du sport, en marge des travaux de la CPC

MANDAT

Titulaire FAGE/ANESTAPS – Suppléant : CEMEA

Comité de coordination relatif à «l'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport»**Comité de concertation relatif aux Formations - Qualifications - Emplois dans les champs du sport et de l'animation**

Le Comité de coordination relatif à l'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport s'est réuni une fois en 2022 et a fait état de la continuité du grand essor de l'apprentissage dans les métiers de l'animation et du sport. 2022 voit une plus forte hausse de la signature de contrats qu'en 2021 qui était déjà une année record. L'ensemble des acteurs y voit un signe très encourageant même s'il est partiellement dû aux aides de l'Etat.

Cette année 2022 marque le lancement de la rénovation des diplômes de la filière Jeunesse & Sports dans le champ de l'animation professionnelle.

Les travaux, sous pilotage ministériel, ont été essentiellement consacrés à la rénovation des diplômes de niveau 4 et à leur réécriture en blocs de compétences. Ainsi il a été décidé la création d'un BPJEPS «Animation» unique mettant fin aux différentes mentions, s'articulant autour de 3 blocs de compétences.

MANDAT

CEMEA / UFCV

Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI)

Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et en cohérence avec les grandes orientations de la stratégie nationale de recherche proposées par le Conseil stratégique de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.

En 2022, le CNSTI ne s'est pas réuni. Le Cnajep, avec d'autres organisations, a interpellé les pouvoirs publics pour que cet espace de concertation soit réactivé car les enjeux de culture scientifique, dans un monde où l'esprit scientifique est parfois discuté, est important.

MANDAT

AFA

Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ)

Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques.

A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.

Collège Ajep :

La pénurie d'animateurs pour les activités d'éducation populaire, notamment les accueils collectifs de mineurs, a conduit l'Etat à initier, en 2022, le Comité de filière de l'animation. Le COJ y est invité. Ainsi les membres de la commission Education populaire du COJ ont orienté leurs travaux sur le BAFA avec l'avis « L'animateur BAFA, le plus beau « non-métier » du monde ? ». L'approche des travaux veut aborder l'engagement, au sens large, au-delà des dispositifs.

Par ailleurs, l'agrément JEP (Jeunesse et Education Populaire), auparavant à durée illimitée, est attribué depuis la loi du 24 août 2021 pour une durée de 5 années. Cette démarche de renouvellement d'agrément mobilise les représentants des associations membre de la formation spécialisée. Elle est également l'occasion de mieux connaître notre secteur et la richesse de ses acteurs.

Collège jeunes :

Un temps fort était l'invitation des membres du collège des jeunes à un séminaire qui a eu lieu le 21 janvier.

A cette occasion, nous nous sommes retrouvés à près d'une vingtaine de représentants dont le Cnajep et nous avons assisté à toute une journée de formation et information du COJ. Un deuxième temps fort : la participation à la rédaction du 5ème draft sur le SNU. Celui-ci parlait de différentes alternatives préconisées par rapport au SNU obligatoire, mais aussi de l'amélioration de l'articulation du SNU avec les autres dispositifs d'engagement tels que le BAFA et le Service Civique ainsi que des réflexions sur la gouvernance du dispositif et son ancrage sur les territoires et auprès des publics de jeunes.

MANDAT :

Collège des jeunes et de leurs organisations : Titulaires : FAGE/ATD QUART MONDE/RNJA Suppléant.es : AFOCAL/FAGE
Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : Titulaires : CMJCF/JPA/LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – Suppléant.es : FRANCAS/UNHAJ/CNFR

Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse

Comité qui délibère sur les actions labellisées « projets innovants en faveur de la jeunesse »

Pas de retour de mandat

MANDAT
UNHAJ

Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence

La Commission s'est réunie deux fois en 2022 pour étudier des livres. Le travail vise, dans le respect des textes encadrant son fonctionnement, à analyser les livres qui lui sont présentés et de rendre son avis aux éditeurs.

MANDAT
Titulaire FCPE – Suppléant FCPE

Coordination SUD**Conseil d'administration**

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

En 2022, le Cnajep a continué à porter la voix des ajep au sein de CSUD, et particulièrement la prise en compte des jeunesses en portant la référence pour la Commission Jeunesse et Solidarité internationale. Plusieurs sujets ont été traités dans l'année ; notamment la phase 2 du projet Place aux jeunes suivi par la commission JSI, l'organisation d'une parole collective au CNDSI, les Elections présidentielles, des réflexions autour de l'avenir des ONG, des modèles socio-économiques, ...Mais aussi une réflexion en interne sur l'organisation du plaidoyer et des groupes de travail

MANDAT
EEDF

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)

Le CNDSI est l'instance de concertation privilégiée de l'Etat sur les questions liées à la politique de développement et de coopération internationale de la France.

Le CNDSI s'est réuni à trois reprises en 2022 pour aborder principalement les sujets suivants : diplomatie féministe, reconstruction de l'Ukraine, situation au Mali, bilan de la COP27, préparation du Comité Interministériel de la coopération internationale et du Développement (CICID) prévu en 2023 et élaboration du document d'orientation stratégique 2023-2027 pour le partenariat avec la société civile et l'engagement citoyen.

Un groupe de travail sur les enjeux de jeunesses s'est constitué avec la participation du Cnajep, notamment pour présenter le projet « Place aux jeunes ! ». Il a tenu ses deux premières réunions autour de la problématique suivante : « La participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et solidarité internationale de la France : Enjeux, perspectives et modalités ». Il produira en 2023 un rapport de ses travaux avec des recommandations.

MANDAT
EEUDF

France Volontaires**Comité directeur**

Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.

En 2022, France Volontaires a avancé pour acter la transformation de la structure en GIP (Groupe d'intérêt public) et travailler à tous les changements internes nécessaires pour cette transition. Un travail a été également fait pour changer d'identité graphique. Plusieurs adhésions de structures ont été validées, dont notamment l'Agence du Service civique.

MANDAT
Cnajep

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) Conseil d'administration <i>L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.</i>	Après plus d'un an d'arrêt complet des mobilités et près de deux années de fermeture des frontières canadiennes aux voyages non essentiels, l'enjeu en 2022 pour l'Office était d'adapter des programmes à la relance et à la reprise des activités. La relance était axée sur 3 thèmes : Développement économique et accès à l'emploi, Rayonnement culturel et Engagement citoyen.
MANDAT FAGE et repris en 2023 par Animafac	
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie.</i> <i>L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.</i> <i>Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration;</i>	En co-président le Conseil d'Orientation de l'OFAJ, la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire a été renforcée. En lien avec notre homologue allemand DBJR, il s'agit de porter une voix commune pour défendre les projets de mobilité extra-scolaires et non formels. L'année 2022 est marquée par une reprise forte des échanges après deux années de pandémie. Cette reprise s'est accompagnée d'une dérogation des directives de l'OFAJ qui doivent être réformées pour 2024. L'enjeu pour le Cnajep est bien de défendre la spécificité des AJEP dans les futures directives, le plan de relance et dans la pédagogie développée.
MANDAT Conseil d'administration : Titulaire : CMJCF – Suppléante : CMJCF Conseil d'orientation : Titulaire / PEC – suppléante : CEMEA	

Forum européen de la Jeunesse

Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.

En plus des échanges tout au long de l'année en organisations européennes, le Cnajep a participé à deux Conseils des membres du Forum.

Un nouveau conseil d'administration a été élu, nous avons travaillé sur la révision des statuts, la définition de nos objectifs stratégiques, et vécu la fin du projet « The 25 Percent ». Un grand événement a été organisé pour les jeunes en Europe : le « Level Up festival ».

MANDAT
SGDF

Conseil Consultatif sur la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Le département jeunesse du Conseil de l'Europe a mis en place un système de cogestion qui repose sur deux entités - gouvernementale (CDEJ) et non gouvernementale (CCJ). Le CCJ a notamment pour objectifs d'établir les standards et les priorités du département jeunesse du Conseil de l'Europe et d'adresser des recommandations pour les priorités futures, les programmes et les budgets. Ces propositions sont ensuite soumises au Comité des Ministres, l'organe décisionnel du Conseil de l'Europe.

En avril 2021 les organisations membres du Forum Européen de la Jeunesse ont élu en leur sein 13 représentants des ONG de jeunesse et 7 représentants des Conseils Nationaux de Jeunesse pour le Conseil Consultatif sur la Jeunesse (CCJ) du Conseil de l'Europe. Le Cnajep avait soutenu la candidature de Léonard Ly Tri, qui a été élu pour le mandat 2022-2023. Le mandat a donc commencé en 2022, avec des priorités autour notamment de la campagne « Democracy Here, Democracy Now ». Léonard a travaillé sur le partenariat dans le secteur jeunesse entre l'UE et le Conseil de l'Europe et a suivi la révision de la recommandation sur le travail de jeunesse.

MANDAT
SGDF

Comité national d'Evaluation du programme Erasmus + Jeunesse

Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes

Année de renouvellement.

MANDAT
CMJCF

Comité national Erasmus + Jeunesse

Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires

Le Comité s'est réuni en 2022 pour présenter notamment l'action Discover EU et la nouvelle action du volet Sport.

MANDAT
Titulaires : FAGE/SGDF/SOLIDARITES JEUNESSES/FLL - Suppléant.es : PEC/CEMEA/CMJCF/Francas

Mouvement Associatif Conseil d'administration Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif. Bureau Elu au sein du conseil d'administration, il est responsable de la planification des activités et est investi par délégation des pouvoirs du conseil d'administration	Dans le cadre de la séquence électorale du printemps 2022, le Mouvement associatif a produit un plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de la vie associative, partant du constat, lors du précédent quinquennat, d'un défaut de soutien des politiques publiques en faveur de la vie associative, des engagements non tenus sur la reconstruction de la confiance, de l'acte de défiance posé par l'instauration du contrat d'engagement républicain, et de l'insuffisante prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur le bénévolat et l'emploi associatif. Le Cnajep y a contribué et a largement relayé les propositions du Mouvement associatif. Le Cnajep continue d'assurer -avec un changement de titulaire depuis juin 2022- la vice-présidence du Mouvement associatif et la présidence de sa commission Engagement. A ce titre, il a impulsé la réflexion de moyen terme sur la nécessaire analyse de l'engagement associatif et de ses évolutions.
MANDAT Conseil d'administration : Titulaire : Ligue de l'Enseignement - Suppléant : FRANCAS Bureau : Ligue de l'Enseignement	
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.	2022 est la première année de la nouvelle organisation des formations de bénévoles par cycle de formation sur 3 ans.
MANDAT CEMEA	
Collectif pour les libertés associatives	L'année 2022 a été une année forte de mobilisation pour l'abrogation du Contrat d'Engagement Républicain, suite à la publication de son décret d'application le 31 décembre 2021. Le Cnajep s'est mobilisé en lien avec le Mouvement Associatif au sein du collectif de défense des libertés associatives animé par la LDH afin de déposer en février 2022 un recours en annulation pour excès de pouvoir auprès du Conseil d'Etat qui est toujours en suspens. Parallèlement, suite à la procédure au tribunal administratif intentée par le préfet de la Vienne contre la ville de Poitiers et le Grand Poitiers en octobre 2022, demandant le remboursement d'une subvention allouée à l'association Alternatiba pour l'organisation d'un atelier autour de la désobéissance civile, le Cnajep s'est porté en intervention volontaire aux côtés de la Ville, du Mouvement Associatif et de la Ligue des Droits de l'Homme afin de défendre les libertés associatives et d'expression mises en cause par cette décision.
MANDAT Arnaud TIERCELIN, co-président du Cnajep (Ligue de l'Enseignement)	

Conseil Economique Social Environnemental (CESE)**Groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse**

La mission première du Conseil économique, social et environnemental (CESE) est de conseiller les pouvoirs publics en matière économique, sociale et environnementale. Il est obligatoirement saisi pour avis des plans ou des projets de loi de programmation à caractère économique, social et environnemental.

Notre représentant a principalement travaillé au cours du premier semestre sur l'avis relatif aux « métiers de la cohésion sociale » qui a été voté le 12 juillet 2022 à l'unanimité en intégrant plusieurs dispositifs de participation citoyenne (journée délibérative, Ateliers participatifs de terrain et plateforme de consultation en ligne). En parallèle, il a pu organiser avec le groupe OEMJ et le groupe des associations une soirée au CESE sur les politiques de jeunesse, en présence du directeur de l'INJEP.

La fin d'année a été consacrée à la valorisation de l'avis « métiers de la cohésion sociale » en région principalement et auprès des partenaires sociaux et des branches.

L'avis sur « l'engagement et la participation démocratique des jeunes » a également fait partie des priorités pour faire valoir le plaidoyer du CNAJEP et les propositions de PROVON.

MANDAT
CNAJEP/UNHAJ

Comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives (CNOE)

Les Cités éducatives amènent à réfléchir et à mettre en mouvement la transversalité des communautés éducatives sur des territoires qui connaissent problématiques sociales. En tant qu'acteurs éducatifs, les AJEP ont toute leur place et un rôle précieux à jouer, sur les territoires mais aussi au sein des groupes pilotes thématiques (citoyenneté & esprit critique, égalité filles/garçons, numérique, relations avec les familles, etc.). Le CNAJEP siège dans le collège des acteurs du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) qui a pour mission d'éclairer le programme des Cités Educatives et de faire des recommandations pour les pouvoirs publics. Cette expérimentation devrait aboutir à une modélisation des « méthodes et des actions inspirantes », spécifiques à des territoires urbains fortement ségrégués.

En 2022, ce Comité ne s'est pas réuni.

MANDAT
FRANCAS

ASSOCIATIONS MEMBRES DU CNAJEP EN 2022

- | | |
|--|---|
| 1. ACE - Action Catholique des Enfants | 36. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public |
| 2. AFA - Association Française d'Astronomie | 37. FLL - Fédération Léo Lagrange |
| 3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville | 38. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux |
| 4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs | 39. FNEPE - Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs |
| 5. AFS - Vivre Sans Frontières | 40. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas |
| 6. ALF - Association des Ludothèques Françaises | 41. FRANCE VOLONTAIRES |
| 7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | 42. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France |
| 8. ANIMA'FAC | 43. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail |
| 9. ARC EN CIEL THEATRE | 44. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse |
| 10. ATC - Association Touristique des Cheminots | 45. IFAC - Institut de Formation, d'Animation et de Conseil |
| 11. ATD Quart Monde | 46. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion |
| 12. ATTAC - Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens | 47. Jeunes Européens - France (Les) |
| 13. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation | 48. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne |
| 14. CCSC - Volontariats | 49. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne |
| 15. CEMEA - Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active | 50. JPA - Jeunesse au Plein Air |
| 16. CFAG - Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires | 51. La Ligue de l'Enseignement |
| 17. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle | 52. Mouvement de La Paix |
| 18. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France | 53. MMPF - Mouvement Français pour le Planning Familial |
| 19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques | 54. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne |
| 20. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux | 55. OCCE - Office Central de la Coopération à l'Ecole |
| 21. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée | 56. PEC - Peuple et Culture |
| 22. COEXISTER | 57. Planete Sciences |
| 23. CONCORDIA | 58. Réseau CIVAM |
| 24. COTRAVAUX | 59. RNJA - Réseau National des Juniors Associations |
| 25. CPCV - Organisme Protestant de Formation | 60. SGDF - Scouts et Guides de France |
| 26. Culture et Liberté | 61. SMF - Scouts Musulmans de France |
| 27. DAVID ET JONATHAN | 62. SJ - Solidarités Jeunesses |
| 28. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France | 63. SPF - Secours Populaire Français |
| 29. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France | 64. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse |
| 30. FAGE - Fédération des Associations Générales Etudiantes | 65. STARTING-BLOCK |
| 31. Familles Rurales | 66. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air |
| 32. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d'Elèves | 67. UFAL - Union des Familles Laïques |
| 33. FCSF - Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France | 68. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs |
| 34. Fédération des AROEVEN | 69. UNEF - Union nationale des Etudiants de France |
| 35. FFCU - Fédération Française des Clubs pour l'UNESCO | 70. UNHAJ - Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes |
| | 71. Union REMPART |
| | 72. Vacances et Familles |
| | 73. YMCA |



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022

